



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Examen professionnel pour le grade d'ingénieur principal des services techniques - session 2024

Rapport de jury

Organisation de l'épreuve orale

Les modalités de l'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur principal sont déterminées par l'arrêté ministériel du 27 octobre 2017 prescrivant une épreuve orale unique d'une durée de 30 minutes dont 5 minutes au plus de présentation. La composition du jury a été fixée par un arrêté du 12 mai 2023 du Ministère de l'Intérieur et des outre-mer.

Sur la nature de l'épreuve

Il est demandé aux candidats de fournir un RAEP. Même si cette pièce n'est pas obligatoire, tous les candidats l'ont fournie. On note toutefois une qualité très variable, selon le soin apporté. Certains RAEP sont structurés, bien rédigés et mis à jour. D'autres n'apparaissent au contraire que comme des documents un peu bâclés voire réutilisés d'une précédente candidature, trahis par des dates non actualisées. Mais, en plus de n'être pas vraiment obligatoire, le RAEP n'est pas évalué.

En effet, seule la prestation orale du candidat est soumise à évaluation. Le jury doit donc, en 30 minutes, évaluer, choisir, ou exclure, des candidats disposant d'une expérience parfois longue et riche, mais parfois desservis par la nature exclusivement orale de l'épreuve.

D'une manière générale, il est pour le moins audacieux de devoir évaluer un candidat sur la base d'un seul entretien d'une demi-heure. Par ailleurs, à ce niveau de responsabilité, la capacité d'analyse, de structuration et de rédaction de notes et rapports est utile au quotidien et il serait intéressant de pouvoir l'évaluer.

Sur les candidats

Comme indiqué ci-dessus, beaucoup des candidats ne se sont pas vraiment préparés à l'épreuve. Ils semblent penser qu'elle se résumera à une présentation d'eux-mêmes par eux-mêmes, puis quelques questions basiques sur leur domaine de compétence. Dès lors qu'on oriente les questions sur les compétences générales du ministère, les grands sujets d'actualité, la gestion des ressources humaines, la réforme des organisations, le code de la Commande publique ou, tout simplement, la « culture administrative », ils sont régulièrement déroutés, quel que soit leur âge ou leur ancienneté au sein du ministère. Il

est intéressant de constater que les plus jeunes candidats sont d'ailleurs parfois plus « affûtés », les plus expérimentés étant peut-être parfois victimes d'un excès de confiance.

Le corps des ingénieurs du ministère de l'intérieur est classé en 3 grades (ingénieur, principal ou hors classe) et 2 spécialités : immobilier et logistique. Or, certains profils ne relèvent ni de l'une, ni de l'autre spécialité : référent hygiène et sécurité, spécialiste du droit de l'environnement, etc. Cette difficulté peut être surmontée quand le candidat n'est pas trop focalisé sur son sujet technique, mais certains candidats n'y parviennent pas.

Le nombre d'années exigé dans le cadre d'ingénieur a certaines fois posé question: au moins trois années de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emploi de catégorie A ou de même niveau, ces conditions s'apprécient au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, c'est-à-dire au 31 décembre 2024, et au moins 1 an au 4e échelon, cela a permis à un candidat nommé fin 2021, avec prise d'effet au 1er janvier 2021, de réussir l'examen et de bénéficier de deux promotions en 16 mois, lui permettant d'accéder à un grade supérieur au chef qui vient de le recruter.

Sur les résultats

L'harmonisation de la notation entre les deux sous-commissions a pu se faire de façon naturelle, au fil de l'eau, avec une note moyenne, pour l'une de 11/20 et, pour l'autre de 10,59/20. L'une a choisi 5 des 8 lauréats possibles, la seconde en a désigné 3 + un quatrième, placé en 9e place, en liste d'attente. Et, sans que cet objectif soit recherché, on note une parité parfaite entre les lauréats (50% hommes, 50% femmes).

Les statistiques

Le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'ingénieur principal des services techniques du ministère de l'intérieur, au titre de 2024, était fixé à 8 (huit).

	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	42	20	62
Présents	38	18	56
Admis s/liste principale	4	4	8
Inscrits s/liste complémentaire	1	0	1
Candidats recrutés	4	4	8

Le Président du jury, Frédéric CLOWEZ

